

Chers amis de la Famille Notre-Dame de Lourdes,

Notre famille marque une nouvelle étape de son existence, à la fois dans le changement et la continuité. La confrérie de l'Immaculée Conception a été établie canoniquement le 8 décembre 1872. Elle a ensuite été érigée en archiconfrérie par les Papes Pie IX puis Léon XIII, d'abord pour la France, ensuite pour le monde entier. C'est Saint Pie X qui lui a donné son titre. C'est en l'Année sainte de la Miséricorde 2015-2016 – le 22 août, fête de la Bienheureuse Vierge Marie Reine, que Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Tarbes et Lourdes a voulu en faire un signe d'un plus grand engagement de tous au service de la mission confiée par Marie à Bernadette. L'archiconfrérie dénommée « Famille Notre-Dame de Lourdes » s'adresse tout à la fois à des personnes, des familles, des communautés, des sanctuaires, des institutions (article 2 de notre Règlement). Nous sommes tous concernés. Heureux changement : frères et sœurs, nous sommes de celles et ceux qui écoutent la Parole de Dieu et qui la mettent en pratique (Lc 8, 21).

Suite au départ vers le Père de notre cher frère, le P. André Cabes, au mois de juillet dernier, votre serviteur est demeuré en lien constant avec Sœur Geneviève, fidèle artisan de la Famille. Tout d'abord pour prier, célébrer l'eucharistie avec la Famille, et ensuite pour réfléchir et voir comment poursuivre la route. Le Père Emmanuel Mvomo vient d'être nommé. Il est aussi chargé des missions de Lourdes, organisant ainsi avec Mme Pauline Broqué les voyages des reliques de Ste Bernadette. Le message de Notre-Dame de Lourdes est annoncé bien au-delà des limites de notre cité bigourdane, de notre diocèse et même de nos frontières. Bernadette est connue et aimée sur tous les continents. La prière demandée par la Belle Dame à Bernadette pour la conversion des pécheurs est pratiquée en tous lieux et à toute heure. Toutes celles et ceux qui l'organisent, qui la favorisent, qui en assurent la diffusion, toutes celles et ceux qui aujourd'hui ont téléchargé l'application de prière du sanctuaire ne font-ils pas partie, même sans le savoir, de cette grande Famille de Notre-Dame de Lourdes ?!... J'appelle toutes celles et ceux qui en sont déjà officiellement membres de le rendre effectif, tangible, réel. Si la méditation des mystères du Rosaire constitue la base de la prière de notre sanctuaire, il nous revient, dès cette année, de nous impliquer dans une grande et belle symphonie de la prière, à l'invitation du Pape François, cheminant ainsi, vers notre année jubilaire 2025. Les occasions et les formes de prière ne manquent pas et cela est heureux : prière individuelle et communautaire, de demande et d'action de grâce, de louange et d'adoration, de contemplation et de vénération, chants et temps de silence...

À l'école de Bernadette, à l'écoute de la Vierge Marie en cette veille de la fête de l'Annonciation, redisons notre disponibilité à la Parole du Seigneur, afin qu'elle prenne encore plus chair dans notre mission et notre vie : « Que tout se passe pour moi selon Ta parole » (Lc 1, 38). Que ce Fiat formulé à Nazareth résonne encore en tous lieux, à la grotte de Massabielle, en divers endroits de notre pays jusqu'en Irlande, Allemagne, Brésil ou Suisse où les reliques de Bernadette vont être vénérées prochainement ou encore aux Philippines.

Avec Sœur Geneviève, le Père Emmanuel, tous les chapelains du sanctuaire et votre serviteur, tous les priants sont à la grotte « en esprit », comme le disait Bernadette après les Apparitions. Retrouvons-nous pour rendre grâce, avec l'eucharistie qui sera célébrée le 27 mars à 18 h, à l'Accueil Notre-Dame. Et longue vie à la grande Famille qui porte le beau nom de Notre-Dame de Lourdes !

Père Michel DAUBANES